Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213503428-20260605-2026_035-DE

MAIRIE DE TRÉMEHEUC
Canton de Combourg
Département d'Ille et Vilaine

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué par le Maire, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre SORAIS, Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : **M. Eric JOUBERT, M. Stéphane NOURRY, Mme Françoise URIEN-MORAND, M. Yannick VEILLON, M. Denis HAMELIN, Mme Amélie WEBER, M. Bruno GANCHE, Mme Delphine FOUÉRÉ, M. Pierre SORAIS, Mme Gwenaëlle FOSSÉ**

Absent(s) excusé(s) : **Mme Martine DESMET**

Nombre de conseillers : **En exercice : 11 Présents : 10 Absents : 1 Pouvoirs : 0 Votants : 10**

Date de convocation : **28/05/2026**
Date d'affichage : **28/05/2026**

Secrétaire de séance : **Mme Gwenaëlle FOSSÉ**

2026-35 – CCBR – Composition des commissions intercommunales

Conformément à l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque conseil communautaire a la faculté de créer des commissions chargées d'étudier des questions qui lui sont soumises soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Ces commissions sont présidées de droit par le président de la communauté de communes et sont chargées de faire des propositions et de travailler sur les dossiers en cours, dans un domaine particulier des compétences de l'EPCI.

Lors de sa séance du 8 septembre dernier, le conseil communautaire a décidé dans un premier temps de créer uniquement les commissions finances, ressources humaines et voirie.

Ont été désignés pour participer aux travaux de la commission culture :
-

Ont été désignés pour participer aux travaux de la commission Petite enfance, enfance, jeunesse :
- Madame Françoise URIEN-MORAND

A été désigné pour participer aux travaux de la commission Finances :
- Monsieur Eric JOUBERT

Ont été désignés pour participer aux travaux de la commission développement économique et emploi :
-

Ont été désignés pour participer aux travaux de la commission écologique, PAAT et mobilités :
- Madame Amélie WEBER

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213503428-20260605-2026_035-DE

Ont été désignés pour participer aux travaux de la commission tourisme :
-

Ont été désignés pour participer aux travaux de la commission des solidarités :
-

Ont été désignés pour participer aux travaux de la commission habitat et urbanisme :
- Madame Delphine FOUERE

Ont été désignés pour participer aux travaux de la commission voirie :
- Monsieur Eric JOUBERT

Ont été désignés pour participer aux travaux de la commission eau et assainissement :
-

Ont été désignés pour participer aux travaux de la commission bâtiments et animation sportive :
- Madame Delphine FOUERE

Ont été désignés pour participer aux travaux de la commission numérique :
-

Ont été désignés pour participer aux travaux de la commission GEMAPI :
-

Ont été désignés pour participer aux travaux de la commission CCID :
- Monsieur Denis HAMELIN

a été désigné référent « Formation élus » :
- Madame Gwenaelle FOSSE

Ces élus représenteront la commune au sein des commissions communautaires.

VOTE : Unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
à TRÉMEHEUC, le 5 juin 2026

La Secrétaire de séance
Gwenaëlle FOSSÉ

Le Maire,
Éric JOUBERT